



**ORDRE DU JOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023**

- A) Nomination du Secrétaire de séance
- B) Appel nominal des Conseillers et des pouvoirs reçus par le Secrétaire
- C) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Octobre 2023

**I - BUDGET - FINANCES - FISCALITE - INTERCOMMUNALITE - EMPRUNTS**

- 1. Budget Ville - Engagement du quart des dépenses d'investissement
- 2. Acompte sur la subvention au CCAS de Petit-Couronne - Année 2024
- 3. Budget Principal - Décision Modificative N° 2
- 4. Budget Ville - Adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la commune de Petit-Couronne et son CCAS - M57
- 5. Budget Ville - Mode de gestion des amortissements des immobilisations en M57
- 6. Budget Ville - Convention de mise à disposition des agents de Police Municipale de Petit et Grand-Couronne
- 7. Budget Ville - Mandat de gestion Quevilly Habitat - Admission en non-valeurs - Créances antérieures
- 8. Budget Ville - Adhésion à la centrale d'achat GIP RESAH
- 9. Immeubles Normandie Bretagne - Projet de démolition/reconstruction avec Quevilly Habitat - Résiliation du bail emphytéotique et cession du foncier et des immeubles

**II - ADMINISTRATION GENERALE - RESSOURCES HUMAINES**

- 10. Attribution d'un véhicule de fonction
- 11. Indemnité Horaire pour Travail Normal de nuit (IHTN)
- 12. Instauration d'une Prime de Pouvoir d'Achat exceptionnelle

**III - CADRE DE VIE/DEVELOPPEMENT DURABLE/RISQUES MAJEURS**

- 13. Modification des servitudes d'utilité publique
  - A - PARCELLES AM134 et AM136
  - B - PARCELLE AM140

#### IV - EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

14. Attribution d'une Subvention exceptionnelle à l'Association « Réveil Couronnais »

#### V - PROXIMITE, ANIMATION DE LA VILLE ET CULTURE

15. Médiathèque - Modification du règlement intérieur : facturation des non rendus

16. Convention triennale avec l'Association Comédiamuse - Renouvellement

17. Convention triennale avec le Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne - Renouvellement

#### VI - INFORMATION

- Délégation de missions complémentaires au Maire.

Le Maire,

Joël BIGOT

